



2 micro-entrepreneurs dans le même local

Par BenLaCalvass

Bonjour à tous,

Je vous lis souvent et je trouve des informations précieuses. Déjà merci à tous les participants.

Je n'arrive pas à trouver de réponses à mes questions.

J'ai un magasin de réparation de vélos et de vente de vélos neufs.

Je suis en micro entreprise et je plafonne le CA avec TVA (ça coûte cher les vélos, les équipements etc?).

Mon local est grand. Il y a 2 parties magasin et 1 partie atelier. J'exploite une partie magasin et la partie atelier. Vu que je plafonne je ne peux pas étoffer mes services. J'ai un collègue, qui fait la même activité que moi mais ne propose que de la vente de vélos et de pièces reconditionnées/d'occasions.

Mon local porte une enseigne, disons Repar-Velo. Lui s'appelle Vel'occaz.

J'ai l'accord de mon bailleur pour mettre à disposition à un autre micro-entrepreneur la partie magasin que je n'exploite pas, et il pourra se servir de l'atelier également. L'idée serait de mutualiser les frais liés à l'espace et de proposer une proximité de deux entreprises bien distinctes (chacun facture ses propres clients) sous le même toit.

Cependant, j'ai un peu peur de la requalification en société de fait.

Je vois aussi l'existence de GIE, de contrat entre pro etc?

Le but est de TOUT faire dans les règles, comme je le fais depuis le départ.

Est-ce légal si le distinguo est bien fait entre chaque micro, pas dans l'idée de tromper les clients mais d'étendre la partie magasin inexploitée par un confrère indépendant ou nous risquons la requalification ? Il sera amené à utiliser mon atelier aussi.

Je suis preneur de tout conseil. Si vous me dites de consulter un juriste je suis preneur pour un rdv avec un juriste en ligne si vous avez des pistes?

Si vous êtes en mesure de me répondre je vous en serais extrêmement reconnaissant.

Vous remerciant par avance !